

Droits de l'Homme

Entretiens réalisés par Sarah Freres et Jean-Claude Matgen

“Le séjour illégal doit être sorti du Code pénal”

■ Olivia Venet est la nouvelle présidente de la Ligue des droits de l'homme. Elle succède à Alexis Deswaef.

“La Libre” a rencontré les deux avocats à l'occasion de cette passation de pouvoir. Entretien croisé, entre bilan et ambitions.

Pour entamer sa présidence à la tête de la Ligue des droits de l'homme (LDH), Olivia Venet met sur la table une revendication qui a de bonnes chances de souffler sur les braises du débat migratoire : dépenaliser le séjour irrégulier. “Il faut que le séjour illégal cesse d'être une infraction pénale. Ce n'est pas un délit de nature pénale mais un problème administratif”, entame l'avocate.

Selon l'article 75 de la loi sur les étrangers, le séjour irrégulier est un délit punissable d'une peine d'emprisonnement de six mois maximum ou d'une amende administrative. “Je fais du droit pénal depuis longtemps et je peux vous garantir qu'il n'y a jamais, au grand jamais, de dossier ouvert pour séjour illégal. C'est une infraction qui vient, le cas échéant, s'ajouter à une autre infraction. Il faut aussi se rendre compte que mettre des choses dans le champ pénal n'est pas anodin : il y a une volonté de souligner la gravité de la chose. Or, le séjour illégal n'est qu'un problème administratif”, martèle Olivia Venet. Et rappelle que cette dépenalisation n'empêcherait en rien les ordres de quitter le territoire ou les expulsions.

Une vieille revendication

Cette proposition n'a en réalité rien de neuf. La Ligue des droits de l'homme la défend depuis plusieurs années. “D'ailleurs, en 2014, on l'avait soumise aux différents partis politiques. Même au MR. En fait, il y avait un consensus au niveau des partis politiques. Mais plusieurs nous ont répondu : ‘On pourrait le faire mais ce n'est pas le moment, ce serait un mauvais signal’”, raconte Alexis Deswaef.

La réponse politique sera-t-elle différente cette fois ? Rien n'est moins sûr. Mais pour Olivia Venet, qui fait appel au “courage politique”, cette dépenalisation prend aujourd'hui plus qu'hier tout son sens. “En matière de lutte contre le trafic d'êtres humains, c'est la première chose que devrait faire le gouvernement. Cette sortie du code pénal serait le signe qu'on fait la séparation entre les migrants et les passeurs. Pour le moment, il y a une confusion entre les deux, entre l'illégal et le criminel. Ce serait un signal fort !”

Un mélange qu'Alexis Deswaef impute à Theo Francken et Jan Jambon, tous deux N-VA. “Ce sont eux qui ont déshumanisé les migrants, notamment en les nommant ‘illégaux’ ou ‘illégaux criminels’ sans cesse. Ce terme ne devrait jamais être utilisé pour définir quelqu'un : il y a d'autres personnes qui violent la loi et pourtant, on ne les appelle pas illégaux pour autant.”

Une nouvelle campagne de régularisation

La nouvelle présidente de la Ligue des droits de l'homme a plus d'une proposition dans son sac. D'après elle, les récents événements témoignent de la nécessité d'ouvrir des voies migratoires sûres et légales. Elle avance l'idée d'une nouvelle campagne de régularisation, à l'image de ce qui avait été fait après l'affaire Semira Adamu. “Ce qui est arrivé à Mawda doit nous faire réfléchir. Et avancer. Un tel drame illustre la dangerosité des voies d'immigration illégales. On doit en tirer des leçons. Prendre la mesure des choses et les mesures qui s'imposent, comme la création de voies migratoires légales.”

Anticipant la critique, Alexis Deswaef tient à revenir sur ce que la Ligue entend par campagne de régularisation. “En début de législature, la N-VA avait clairement signalé qu'elle ne voulait plus de campagne de régularisation collective comme en a mené le PS. Donc on sait déjà que cette idée va être descendue. Or, les régularisations de 1999 et de 2009 reposaient sur des critères précis, sur du cas par cas. Nous ne demandons pas autre chose. Chaque personne devrait introduire un dossier et il faudra regarder si ce dossier correspond aux critères établis. Il ne s'agit pas de donner des papiers à tour de bras !”, défend-il.

Mise en place par le gouvernement Van Rompuy, la campagne de 2009 avait permis à des sans-papiers d'obtenir un titre de séjour sur base, notamment, d'une relation de travail. Ceux-ci devaient également prouver leur “ancrage durable” en Belgique : liens sociaux, parcours scolaire et intégration des enfants, connaissance des langues nationales, fréquentation de cours d'alphabétisation, passé professionnel, volonté de travailler, qualifications et compétences adaptées au marché, etc. Entre 2009 et 2011, près de 28 000 personnes ont été régularisées de cette façon.

Pour Olivia Venet, une telle campagne se justifie par son apport économique. “Sociologues et économistes savent que la régularisation est une nécessité. On pourrait avancer cela comme un acte de générosité mais c'est faux. On en a besoin ! Aujourd'hui, notre société manque d'une vision à long terme. On doit se poser la question : quel est le projet de société dans lequel on a envie de s'inscrire ?”, argumente l'avocate.

S.F.

Qui est Olivia Venet ?

L'assemblée générale de la Ligue des droits de l'homme (LDH) a désigné M^e Olivia Venet à sa présidence, samedi matin, en lieu et place de M^e Alexis Deswaef, qui terminait son troisième mandat et sera donc resté six ans à la tête de la Ligue.

“La Libre” a rencontré l'ancien président et la nouvelle “cheffe” de

l'association, à l'occasion de ce passage de témoin. On lira par ailleurs ce que l'une et l'autre pensent d'une série de matières qui relèvent du champ d'activités de la Ligue, ce contre-pouvoir dont la raison d'être est de défendre les droits humains de ceux et celles qui vivent et travaillent dans notre pays.

Présidente de la Commission Justice de la LDH de 2006 à 2013,

avocate au barreau de Bruxelles, spécialisée en droit pénal, M^e Venet a donc toutes les armes pour reprendre le flambeau.

Quadrilingue, Olivia Venet, avocate associée au cabinet Vergauwen depuis 2010, fut aussi responsable du service de droit international humanitaire à la Croix-Rouge de Belgique.

Elle entend s'attaquer au discours populiste ambiant *“qui fait que la forme fait souvent oublier le fond”*.

Elle entend poursuivre l'œuvre d'Alexis Deswaef *“mais avec ma personnalité”*.

“Il y a”, dit Olivia Venet, “des raisons d'être inquiets de la politique d'un gouvernement de plus en plus sécuritaire et de plus en plus à droite, mais il y a aussi des motifs de se réjouir. Ainsi de la mobilisation de 40 000 personnes au sein de la plateforme citoyenne qui vient en aide aux migrants. Cela me donne de l'énergie, même s'il est regrettable que ce soient des citoyens qui fassent le job à la place des politiques.”

M^e Venet, qui estime que sa *“naïveté”* est peut-être un défaut mais aussi un *“atout”*, assure qu'elle fera tout pour être aussi souvent sur le terrain que son prédécesseur et pour être présente dans le débat public, avec l'aide de toute son équipe.

J-C. M.

“Les libéraux ont renié leurs valeurs”, juge Alexis Deswaef

Maitre Alexis Deswaef quitte donc la présidence de la Ligue des droits de l'homme après six ans de mandat. Il s'en va avec le sentiment du devoir accompli, mais aussi avec celui d'avoir assisté à un recul de la défense des droits humains. *“Je croyais qu'avec le temps, la Ligue aurait moins de travail pour les faire respecter et cela a été le contraire, hélas. La situation s'était déjà dégradée sous le gouvernement Di Rupo, période pendant laquelle les droits économiques et sociaux ont pris des coups, avec la diminution des allocations de chômage, l'individualisation de la responsabilité des chômeurs, etc. Ce fut aussi l'époque de la mise en place d'une politique migratoire étreinée, sous la houlette de la ministre Maggie De Block. Et sous Di Rupo, la surpopulation carcérale a continué à enfler.”*

L'opportunisme du MR

Aux yeux de M^r Alexis Deswaef, avec le gouvernement Michel, on est allé un cran plus loin. Ce qui le rend particulièrement amer, c'est que les partis libéraux, le MR comme l'Open VLD (*“ne parlons pas du CD&V qui n'arrête pas d'avalier des couleuvres”*), *“reniant toutes les valeurs qui faisaient leur ADN, se soient laissés entraîner sur la mauvaise pente par un parti nationaliste identitaire, la N-VA, qui a en quelque sorte appliqué sans scrupule un bon tiers du programme défendu, en 1996, par le Vlaams Blok, programme qui avait abouti à l'installation d'un cordon sanitaire autour du parti d'extrême droite.”*

Pour le désormais ancien président de la Ligue des droits de l'homme, il n'est guère étonnant d'avoir vu des personnages comme Jan Jambon (*“co-fondateur de la section du Vlaams Blok à Brasschaat”*) ou Theo Francken adopter et appliquer une série de lois et de mesures restreignant les libertés fondamentales, *“mais ce qui m'attriste et me choque, c'est que, par opportunisme politique, les libéraux aient renoncé à leurs idéaux jusqu'à mener une politique d'extrême droite dans une série de domaines. Et quand j'entends qu'ils n'attendent qu'une chose, c'est remplir en 2019 avec la N-VA, je ne peux que m'inquiéter.”*

“Comment”, scande M^r Deswaef, “le Premier ministre Michel n'a-t-il pas le sursaut de dignité qui s'impose pour arrêter le projet de loi instaurant des visites domiciliaires afin de traquer, jusque dans la maison de tiers, les 5 % d'étrangers ayant reçu un ordre de quitter le territoire qui se terrent pour y échapper ?”

“Qu'on me traite d'antisémite m'est insupportable”

Pendant ses six ans de mandat, Alexis Deswaef a été l'objet, notamment sur les réseaux sociaux, de critiques acerbes et parfois d'attaques frontales. Comment a-t-il vécu cette situation ? *“Beaucoup d'insultes m'ont fait rire ou hausser les épaules. D'autres, comme ces menaces de mort à peine voilées (Ndlr : certains lui souhaitaient un destin à la André Cools), ne m'ont pas fait plaisir. Mais ce qui m'a blessé, c'est que l'on puisse instiller l'idée que je suis un antisémite simplement parce que, comme juriste, il m'est arrivé de critiquer l'action du gouvernement israélien. Contre ce type d'attaques, il est très difficile de se défendre. Que certains politiques les aient complaisamment relayées me laisse aussi pantois.”*

J.-C. M.